

**TRADITIONS** ■ La messe en la cathédrale Sainte-Croix, hier matin, a mis un terme à l'hommage à Jeanne d'Arc

# La dernière chevauchée de Jeanne

La messe en l'hommage de Jeanne d'Arc, hier à la cathédrale, a ponctué les festivités. Elle a été célébrée en présence du comte de Paris. Le protocole n'a pas plu au sénateur Jean-Pierre Sueur. Et il l'a fait savoir...

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Ce samedi 8 mai après-midi, peu de frénésie dans les rues d'Orléans. Le bruit des sabots du cheval de Jeanne d'Arc n'a pas résonné ; pas de défilé dans le centre-ville ou dans le quartier Saint-Marceau.

L'hommage à Jeanne d'Arc s'est achevé, hier, vers midi sur le parvis de la cathédrale Sainte-Croix après l'office religieux célébré par Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France et archevêque de Reims.

Le Prince Jean d'Orléans, comte de Paris, accompagné de la comtesse de Paris avaient fait le déplacement de Dreux. « Nous avons été invités par différentes associations l'an passé. Les Fêtes ayant été



**CATHÉDRALE.** Raphaëlle Camphuis, qui figure Jeanne, pendant l'office religieux, hier matin. PHOTO N.D.C.

annulées, nous sommes donc venus cette année. J'étais déjà venu en 2012. Ça fait toujours plaisir à Orléans de venir à Orléans », a-t-il assuré.

À quelques mètres du couple royal, les parlementaires et les élus orléa-

nais. Aucun ne portait l'écharpe.

Un détail qui n'a rien d'anodin cinq mois après l'adoption de la charte de laïcité. Celle-ci avait fait débat puisqu'une exception était tolérée pour les Fêtes johanniques.

« Nous n'avons pas d'écharpe car la messe n'est pas organisée par la ville d'Orléans mais par le diocèse, justifie Charles-Eric Lemaigren, élu orléanais. Il faut s'adapter. J'ai toujours assisté à cette messe johannique, je n'al-

lais pas changer. Et cela, hors de toute polémique. »

Le service communication du diocèse, contacté hier en milieu d'après-midi, confirmait cette justification. « C'est vrai que d'habitude, la messe est incluse dans le programme

des Fêtes johanniques organisées par la Ville. Pas cette année. »

**Division autour du placement du protocole**

Pour autant, cet office religieux ne s'est pas déroulé sans polémique. Celle-ci a été portée par le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur. Il a rapidement été contrarié en pénétrant dans la cathédrale.

Il s'explique. « Les parlementaires devaient être installés au troisième rang et le comte de Paris, un ancêtre de la monarchie (*plutôt un descendant*), au premier. Je n'étais pas d'accord. Le principe républicain devait prévaloir. Je me suis donc mis au premier rang et j'ai dit que si quelqu'un n'était pas content, ce serait à la police de me déloger. »

Finalement, le premier rang a pu accueillir tout le monde. Et la polémique n'a pas enflé. ■